

Féminin pluriel

Christine Piette

Volume 14, Number 2, 2001

Féminin pluriel

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/058140ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/058140ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Piette, C. (2001). Féminin pluriel. *Recherches féministes*, 14(2), 1–4.
<https://doi.org/10.7202/058140ar>

CHRISTINE PIETTE

Les numéros hors thème de *Recherches féministes* sont tous, en quelque sorte, une boîte à surprise. Ils sont en effet composés à partir des articles proposés à la revue en dehors des numéros thématiques et représentent ainsi l'inverse d'un projet planifié. Il est donc illusoire de tenter *a posteriori* de donner une unité à l'ensemble. On peut cependant tenter d'y déceler certaines caractéristiques de la recherche féministe quant à celles qui la pratiquent, quant à leurs préoccupations, quant aux thèmes abordés et à l'approche choisie, même si une véritable analyse en ce sens ne peut évidemment porter que sur une période de quelques années. Avant de présenter quelques remarques sur ces tendances, nous croyons toutefois opportun de donner un avant-goût du contenu du présent numéro.

Plusieurs études ont déjà été menées sur le partage des tâches domestiques. L'originalité de l'article de Catherine des Rivières-Pigeon, Francine Descarries, Lise Goulet et Louise Séguin consiste à prolonger l'enquête auprès de mères de très jeunes enfants. Les chercheuses ont émis au départ l'hypothèse qu'un partage des tâches inégalitaire pouvait être une cause importante de symptômes dépressifs chez les mères de jeunes enfants. Pour le démontrer, elles ont mis en relation ces deux variables tout en les couplant avec d'autres telles la qualité des relations dans le couple, l'aide extérieure reçue et surtout la présence ou non de ces femmes sur le marché du travail. D'abord rencontrées en entrevue quelques jours après l'accouchement, 407 nouvelles mères recrutées dans les hôpitaux de la grande région de Montréal ont ensuite répondu à une enquête par questionnaire au moment où leur enfant avait environ six mois. Les résultats confirment sans équivoque l'hypothèse formulée pour toutes les catégories de femmes, qu'elles travaillent ou non à l'extérieur de la maison. Il apparaît clair que l'effet du partage des tâches est indépendant de toutes les autres variables et que celui-ci se révèle le facteur le plus important influant sur la santé psychologique des mères de jeunes enfants. Les conclusions des auteures sont précises, nuancées, prudentes et significatives.

Marie-Claire Belleau, pour sa part, cherche à circonscrire le phénomène des « promesses par correspondance », c'est-à-dire de ces femmes du tiers-monde qui, faute de pouvoir gagner décemment leur vie chez elles, cherchent à améliorer leur sort en quittant leur pays par un mariage avec un homme du « premier monde ». Cette pratique, de plus en plus courante en Amérique du Nord et en Europe, s'étend à l'échelle mondiale par l'intermédiaire d'agences internationales s'affichant le plus souvent dans l'internet. Par une analyse de leurs sites et catalogues mais aussi de la législation et de la jurisprudence canadiennes, l'auteure présente le profil des acteurs et actrices de ce trafic et cherche à démontrer les multiples rapports d'inégalité qu'il engendre. Il semble, en effet, que les inégalités entre pays exportateurs et pays importateurs se répercutent dans la relation privée entre la promise et le mari « consommateur ». Belleau montre éloquentement comment ce lucratif marché non réglementé est alimenté par une réaction contre les avancées

du féminisme, car il permet à ces maris « de troquer les femmes trop exigeantes et revendicatrices de leur contrée pour des conjointes dociles et soumises ». Cette étude bien documentée permet d'éclairer un phénomène encore peu connu et qu'il serait urgent, selon Belleau, de réglementer.

L'incidence des rapports sociaux de sexe sur la pratique du télétravail constitue le cœur de l'article de Diane-Gabrielle Tremblay. Plusieurs auteurs et auteures ayant laissé entendre que les différences selon le sexe auraient tendance à s'estomper dans le contexte de nouvelles formes d'organisation du travail, elle cherche, par un sondage et par des entrevues, à voir si c'est le cas au Québec. Son enquête aboutit à la conclusion que sur les plans du type de tâches exercées et de l'autonomie de décision de s'engager dans ce genre de travail subsistent d'importantes différences entre les hommes et les femmes. Autrement dit, les différences que l'on observe sur le marché du travail traditionnel se reproduisent dans le télétravail. Par contre, contrairement à ce qu'avancent certaines études, hommes et femmes se distinguent peu quant aux avantages et inconvénients qu'ils associent à ce nouveau mode d'organisation du travail, y compris relativement à la conciliation travail-famille. Comme ce type de travail touche déjà une fraction non négligeable des travailleurs et travailleuses et que l'on peut soupçonner qu'il est appelé à s'étendre, l'étude de Tremblay est à la fois éclairante et utile.

L'article de Liane Mozère est le fruit d'une enquête auprès d'assistantes maternelles (ou gardiennes d'enfants) en banlieue parisienne. L'auteure s'est penchée sur ce « métier de femmes » dans le but de répondre à une série de questions relatives aux compétences exigées et attendues de celles qui le pratiquent. Son exercice renvoie-t-il aux seuls savoir-faire féminins, supposés « naturels », ou nécessite-t-il la mobilisation d'autres types de compétences ? À une époque où le taux d'activité féminine est élevé et le chômage important, assiste-t-on à une redéfinition de ces compétences ? Après une réflexion plus théorique sur ce que sont un métier et une profession, Mozère analyse les conditions d'exercice de ce « petit métier » et, à l'aide de témoignages, elle constate que, dans un contexte de concurrence grandissante, les femmes qui réussissent sont celles qui consentent à « flexibiliser » leurs conditions, quitte à aggraver encore leur situation de précarité. Elle conclut, non sans raison, sur la crainte que cet exemple ne préfigure de nouvelles formes de travail pour nombre de femmes peu ou pas qualifiées et, par conséquent, condamnées à y être confinées.

Constatant que, depuis une quinzaine d'années, les gouvernements d'Afrique subsaharienne ont très généralement libéralisé leurs lois relatives au contrôle de la fécondité et engagé officiellement une lutte contre les discriminations faites aux femmes, Arlette Gautier se demande dans quelle mesure ces nouvelles politiques sont passées dans les faits. Après une analyse des lois et pratiques à partir des résultats publiés de nombreuses enquêtes menées sur le terrain, elle conclut que, même si l'avortement reste très limité, l'accès aux méthodes contraceptives s'est beaucoup élargi. Il n'en demeure pas moins, avec des nuances selon les pays, que cet accès demeure « réduit par l'indisponibilité des services et [...] par la nécessité d'autorisation du mari [...], ce qui constitue une restructuration de la domination masculine ». Celle-ci se manifeste avec d'autant plus de force que, d'après certaines enquêtes, les désirs de fécondité des hommes africains sont, sauf dans quelques pays, plus élevés que ceux des femmes africaines. Pour faire progresser la liberté de

choix des femmes, il faudra donc, bien sûr, réduire la pauvreté mais aussi arriver à diminuer le poids des traditions.

La démarche de Dominique Damant, Judith Paquet et Jo Bélanger est de nature plus théorique que celle de chacun des cinq articles déjà présentés. Elles se penchent, avec un regard critique, sur la littérature relative au concept d'*empowerment* pour dégager les caractéristiques qui ressortent des différentes définitions que les auteures et auteurs en fournissent et les paradigmes qui les sous-tendent. La perspective structurelle de cette notion, qui considère que le manque de pouvoir des femmes est causé par des arrangements sociaux inéquitables plutôt que par un déficit personnel, leur semble l'approche la plus cohérente pour une approche féministe de la violence conjugale. À partir de l'analyse du discours de femmes victimes de ce type de violence et rencontrées lors d'une étude portant sur leur expérience dans le processus judiciaire, les trois auteures débouchent sur la proposition d'un schéma multidimensionnel du processus d'*empowerment* basé sur les sentiments, les aspects cognitifs et les comportements.

Les auteures de cet article appartiennent toutes trois au Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (le CRI-VIFF) qui vient d'élargir ses horizons par un nouveau partenariat sur le thème des réponses sociales à la violence envers les femmes et auquel ce numéro de *Recherches féministes* consacre quelques pages sous une rubrique intitulée Info-Recherche. Tous ceux et celles qui s'intéressent à ces thématiques pourront en apprendre davantage sur ce centre, ses objectifs, ses axes de recherche et ses activités.

Un regard à la loupe permet donc de dégager la richesse spécifique de chaque texte. Une approche plus panoramique de l'ensemble est également intéressante et mérite quelques remarques. La première a trait aux horizons très divers auxquels appartiennent les auteures. Si elles sont toutes engagées dans l'enseignement ou la recherche universitaires, deux sont européennes, les autres sont québécoises : l'une mène une recherche postdoctorale en France et les autres sont disséminées entre l'Université Laval, l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal et la Télé-université. Certaines sont chercheuses chevronnées, mais plus de la moitié sont de jeunes chercheuses en début de carrière.

Les thèmes abordés sont pour ainsi dire « éternels » : la maternité et le partage des tâches, le mariage et le contrôle des naissances, le travail et la violence. Traditionnels en apparence, ces sujets n'en sont pas moins analysés dans une perspective très actuelle : les prises de position récentes des organismes internationaux et les rencontres de femmes à l'échelle mondiale font bouger l'Afrique ; la mondialisation et les nouvelles technologies transforment les conditions du travail, y compris dans les « petits métiers » et entraînent de nouvelles formes de trafic des femmes ; la violence s'exerce toujours, mais les femmes mettent au point de nouveaux outils pour engager une lutte contre cette pratique ; les indices d'un partage des tâches commencent modestement à poindre.

La variété des approches est aussi à mentionner. Trois articles (des Rivières et autres, Mozère et Tremblay) ont recours, chacun à leur façon, aux techniques d'enquête, toujours essentielles pour saisir les attitudes et les représentations ; deux auteures (Belleau et Gautier) procèdent par une analyse des lois et des

pratiques ; et trois autres (Damant, Paquet et Bélanger) adoptent une démarche *plus théorique et conceptuelle*. L'un des articles compare la situation des hommes et des femmes, alors que quatre analysent les rapports entre les hommes et les femmes. Les textes de ce numéro reflètent tous la complexité de la réalité et, conséquemment, de la recherche qui veut en rendre compte.

La diversité des profils et des préoccupations des chercheuses de même que la forte tendance à centrer l'analyse sur les rapports sociaux de sexe, approche inépuisable pour toutes les sociétés, démontrent bien la richesse et le dynamisme du champ de la recherche féministe. Le contenu des articles, exempt de tout misérabilisme, traduit des avancées significatives dans la situation et les attitudes des femmes, ainsi que dans les mentalités en général ; il démontre aussi sans équivoque le chemin qu'il reste à parcourir. Dépassée la nécessité du féminisme ? Si celle-ci avait encore besoin d'être démontrée, ce numéro en apporterait une preuve sans équivoque.